



Relevé de décisions de l'Assemblée Générale du 22 juin 2017

Etaient convoqués :

- MM. les Présidents des Clubs de Pro A et de Pro B ;
- MM. les Personnalités qualifiées de la LNB ;
- MM. les Représentants de la FFBB ;
- M. le Représentant des Entraîneurs des clubs de la LNB ;
- M. le Représentant des Médecins des Clubs de PRO A et de PRO B ;
- M. le Représentant de l'Union Nationale des Arbitres ;
- M. le Représentant des Joueurs de Haut Niveau ;

▪ Etaient présents : Pro A

ANTIBES SHARKS (P)
ELAN CHALON (P)
CHAMPAGNE CHALONS REIMS (P)
CHOLET BASKET
BCM GRAVELINES DUNKERQUE
LE MANS SARTHE BASKET
LIMOGES CSP SASP (M&P)
ASVEL LYON-VILLEURBANNE
AS MONACO BASKET (M&P)
SLUC NANCY
NANTERRE 92 SAS
ORLEANS LOIRET BASKET
PARIS-LEVALLOIS
E.B PAU-LACQ-ORTHEZ
STRASBOURG IG

Représentés par :

Gaetan MULLER
Alain BERAL
Christian DEVOS
Didier BARRE
Christian DEVOS
Christophe LE BOUILLE
Youri VERIERAS
Gaetan MULLER
Paul MASSERON
Marc BARBE
Jean DONNADIEU
Didier NOURALT
Jean-Pierre AUBRY
Didier REY
Martial BELLON

3 clubs sont excusés : JDA DIJON BASKET, HYERES TOULON VAR B. & LE PORTEL COTE D'OPALE

▪ **Etaient présents :** Pro B

AIX MAURIENNE SAVOIE BASK (M&P)
ADA BLOIS BASKET
BOULAZAC BASKET DORDOGNE (M&P)
ETOILE CHARLEVILLE-MEZIERES
A.L.M. EVREUX (M&P)
FOS PROVENCE BASKET (P)
LILLE METROPOLE BASKET
HERMINE DE NANTES (P)
POITIERS BASKET 86 (M&P)
CHORALE DE ROANNE (M&P)
ROUEN METROPOLE BASKET
SAINT CHAMOND BASKET
JA VICHY-CLERMONT (P)

Représentés par :

Jean-Paul GENON
Paul SEIGNOLLE
Pierre BONNEAU
Luc TORRES
Elsa TOFFIN-DANFLOUS
Jean-Paul GENON
Servais TOMAVO
Yvan GUEUDER
Dominique POEY
Daniel ETAIX
Yvan GUEUDER
Roger PAOUR
Roger PAOUR

5 clubs sont excusés : SOM BOULOGNE, JL BOURG BASKET, ASC DENAIN
VOLTAIRE P.H, STB LE HAVRE, SASP SAINT QUENTIN BASKETBALL.

• **Les personnalités qualifiées désignées par les clubs :**

Etaient présents : M. BERAL
M. CHIRON
M. LEMASSON
M. MULLER

Etaient absents excusés : M. BEYINA
M. DIOUMASSI
M. PHILIPPEAU

• **Les personnalités qualifiées désignées par la FFBB :**

Etaient présents : M. JEHANNO
M. BARDERA
Mme NDONGUE

• **Les Représentants du Comité Directeur de la FFBB à l'Assemblée Générale :**

Etaient présents : M. MERLIOT
M. VENDRAN

Etaient absents excusés : M. SALMON
M. LEGNAME

• **Le représentant des entraîneurs :**

Etait présent : M. CHARNEUX (représentant M. RUIZ)

• **Le représentant des joueurs :**

Etait présent : M. PASSAVE

- **Le représentant des arbitres :**

Etait absent excusé : **M. BRETAGNE**

- **Le représentant des médecins de clubs :**

Etait absent excusé : **M. RESTOUT**

Résolution n°1 :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 22 juin 2017 approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 septembre 2016 sous réserve des modifications de forme et de fond.

Résolution n°2 :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 22 juin 2017 approuve la prorogation de la convention de délégation actuelle liant la FFBB et la LNB jusqu'au 31 décembre 2017.

Résolution n°3 :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 22 juin 2017 approuve la décision de changement de locaux et du siège social de la Ligue Nationale de Basket au 46/52 rue Albert – 75013 PARIS sous réserve d'aboutissement des négociations en cours menées par le Président de la LNB auquel le Comité Directeur a donné tout pouvoir sur l'ensemble du projet.

Résolution n°4 :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 22 juin 2017 approuve la décision de modification du Règlement disciplinaire.

Election partielle d'une personnalité qualifiée au Comité Directeur de la LNB en remplacement de M. Christophe GUERIN démissionnaire :

1 candidature a été reçue :

- **M. Patrick CHIRON – Personnalité qualifiée désignée par l'UCPB – Licence n° VT480262**

Conformément aux statuts le vote a eu lieu à bulletin secret :

Résultat du vote :

22 votants – 33 voix - Bulletins blancs ou nuls : 0

A obtenu :

M. Patrick CHIRON : 33 voix - [Elu](#)

*

3